

Diffusion des données cadastrales en Gironde



> Sommaire

1 Genèse du projet

Constitution d'une couverture numérique cohérente et homogène sur l'ensemble du territoire Girondin

2 La démarche partenariale

Comment s'organise la diffusion des données cadastrales en gironde aujourd'hui ?

3 Un exemple concret : la CALI

Comment obtenir l'intégralité du PCI Vecteur sur les communes de la CALI ?

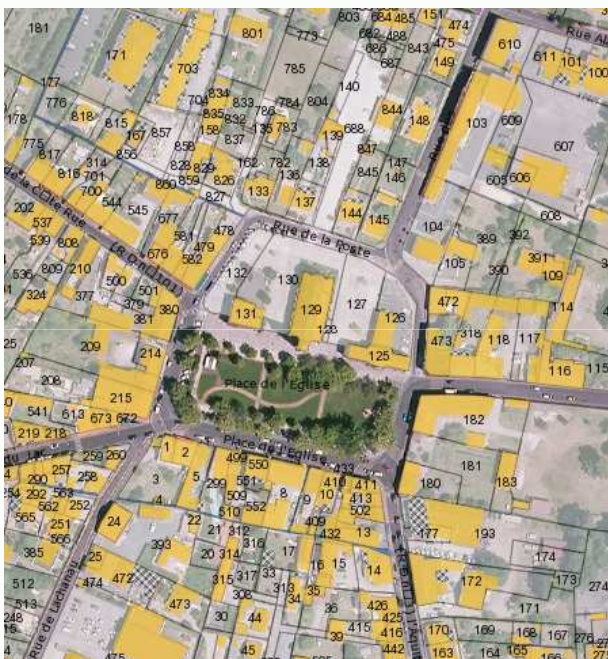
4 Les perspectives

Vers la mise en place d'un protocole global de diffusion des données cadastrales ?

1

Genèse du projet

Enjeux et contexte de la numérisation du cadastre



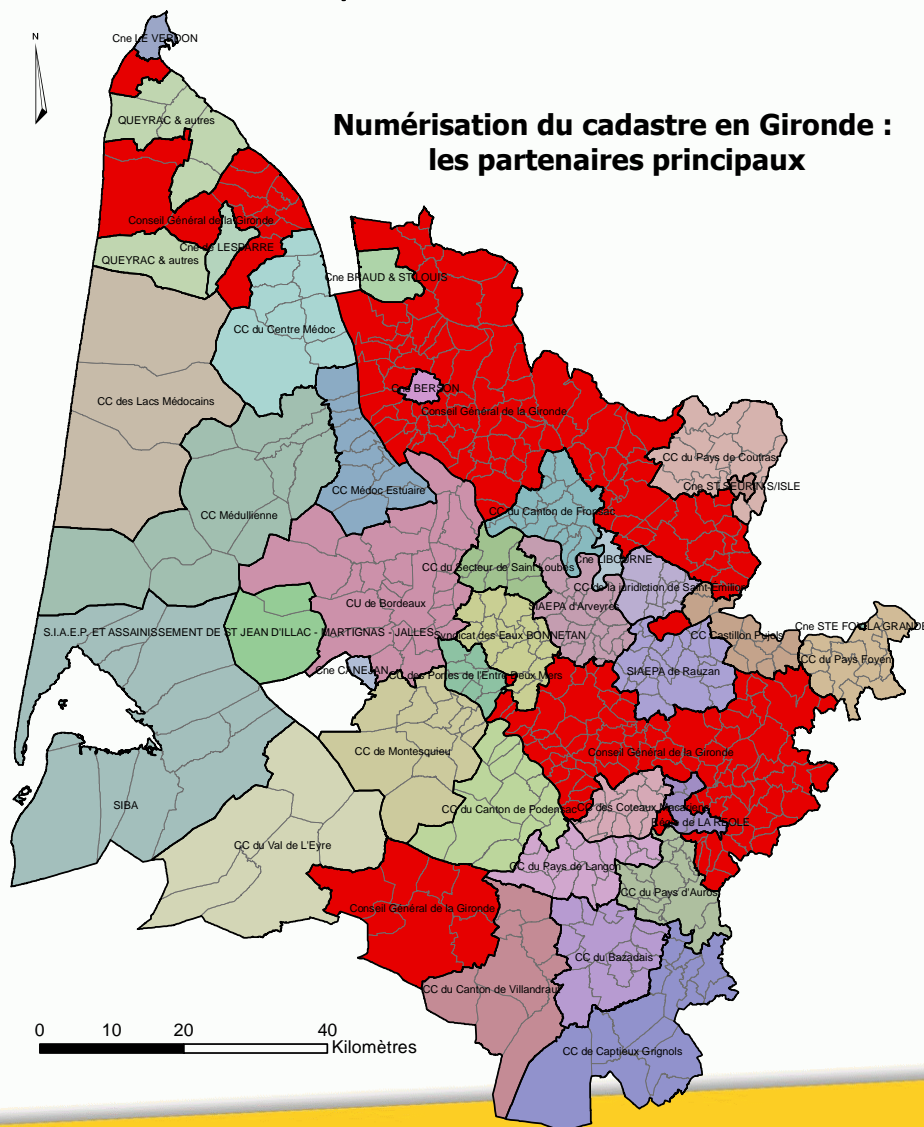
- ✓ Le plan cadastral : un document de référence fondamental pour les collectivités territoriales
- ✓ Première phase : un soutien financier (subvention) apporté par le département aux collectivités signataires d'une convention avec la DGFIP.
- ✓ En 2007, en Gironde, seulement 54 % des communes disposaient d'un plan cadastral numérisé sous le label DGFIP
- ✓ Deuxième phase : une politique volontariste menée par le département afin de couvrir les « zones blanches » PCI Vecteur du territoire girondin.

Signature d'une convention globale de numérisation du cadastre avec la DGFIP le 14 décembre 2007

1

Genèse du projet

Un processus de numérisation quasi-achevé en 2016



En 2016, L'intégralité du territoire girondin est couvert par du PCI vecteur à l'exception de la commune de Cestas.



Un plan cadastral numérique cohérent et homogène sur l'ensemble du territoire girondin...



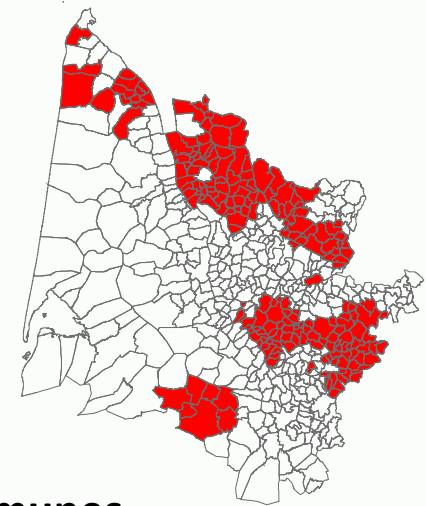
...diffusé par 37 partenaires principaux

Les conventions de numérisation du cadastre permettent aux différents signataires de **bénéficier du droit d'usage et d'exploitation des données cadastrales numériques** limité à leur compétences territoriales.

2 La démarche partenariale

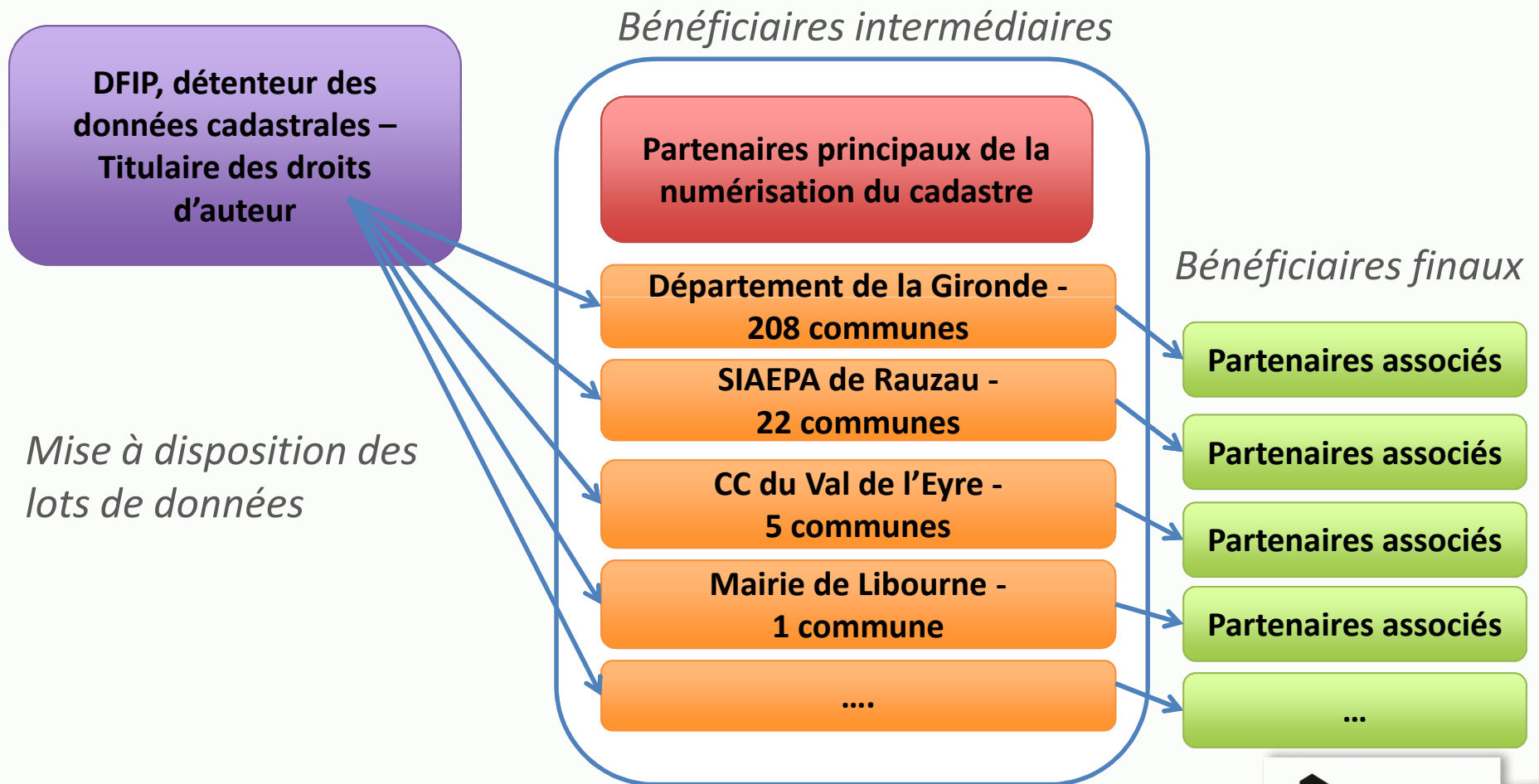
Une diffusion des données cadastrales sectorielle

- ✓ Dans le cadre de la convention globale de numérisation du plan cadastral du 14 décembre 2007, le **Département de la Gironde** s'est engagé à distribuer les données cadastrales à l'ensemble de ses partenaires.
- ✓ Cette prérogative concerne aussi bien les données littérales (fichiers MAJIC) que les données du plan (fichier EDIGEO).
- ✓ L'étendue géographique de la convention concerne **208 communes**
- ✓ En parallèle, le département réalise depuis 2010 l'**acquisition des fichiers fonciers sur l'ensemble du département**. Le département délivre les fichiers aux partenaires qui en font la demande et qui respectent les modalités de diffusion en vigueur (*déclaration CNIL, prise de connaissance de l'acte d'engagement que le département a signé avec la DGFIP...*)



2 La démarche partenariale

Schéma de synthèse de la diffusion des données cadastrales



3

Un exemple concret : la CALI



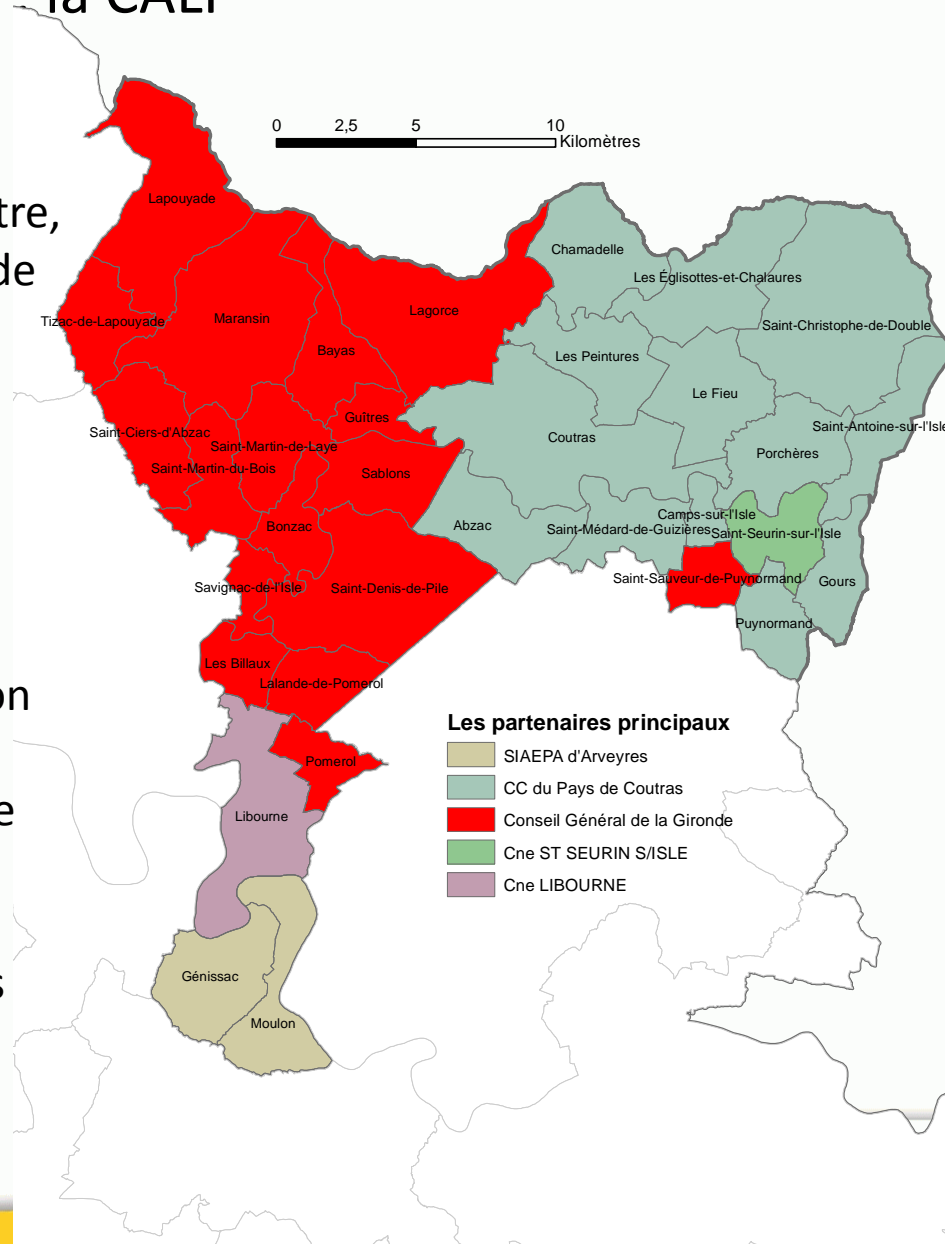
Concernant la numérisation du cadastre, les communes de la CALI dépendent de 5 partenaires principaux :

- le Département de la Gironde ;
- la CC du Pays de Coutras (CALI) ;
- le SIAEPA d'Arveyres ;
- la commune de Libourne ;
- la commune de St-Seurin-sur-l'Isle.



Pour bénéficier du PCI Vecteur sur son territoire, la CALI doit :

- s'adresser à la DGFIP pour obtenir le PCI vecteur des communes de l'ancienne CC du Pays de Coutras
- être partenaire associé des 4 autres conventions de numérisation du cadastre et se plier au protocole de diffusion des 4 chefs de file...

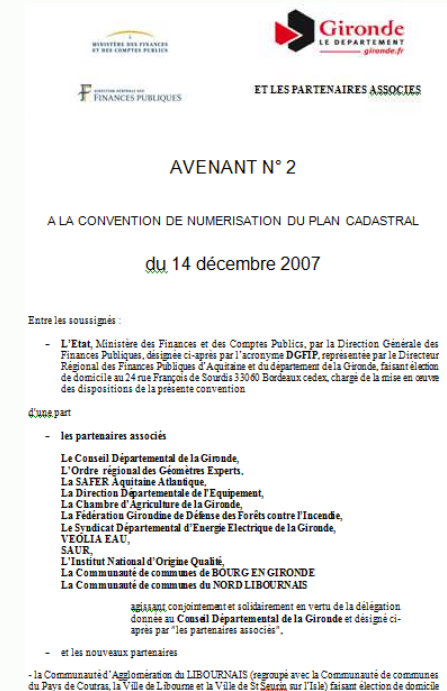


4 Les perspectives

Rationaliser le dispositif de diffusion des données

Les moyens mis en œuvre actuellement pour fluidifier la diffusion des données

- ✓ La mise à disposition des données cadastrales des 208 communes figurant dans la convention portée par le département s'opère via le portail de l'information cadastrale : <https://cadastre.extra.gironde.fr/>
- ✓ Pour permettre aux collectivités de Gironde de disposer du cadastre sur les 208 communes dont la numérisation a été portée par le département : mise en place d'avenants à la convention
- ✓ Pour obtenir l'intégralité du cadastre sur le territoire Girondin : mise en place d'avenants afin d'intégrer le département comme partenaire associé des autres conventions de numérisation



4 Les perspectives

Rationaliser le dispositif de diffusion des données

Et demain ?

- ✓ Mise en place d'un protocole de diffusion global sur le territoire Girondin permettant d'avoir un acteur unique diffuseur du cadastre avec les prérogatives suivantes :
 - *Réceptionner les données numérisées du cadastre*
 - *Diffuser les informations à l'ensemble des partenaires principaux*
 - *Assister les signataires dans le processus de conventionnement avec la DGFIP*

- ✓ Tout en respectant le principe de subsidiarité dans la diffusion des données : les structures intercommunales signataires d'une convention PCI ont en charge la diffusion du plan et des données littérales aux communes qui les composent et aux signataires de la convention.

Exemple de mise en place de protocoles de diffusion des données cadastrales : Département du Val-de-Marne (Geo.valdemarne), CRIGE PACA